

Intervenant :

Ingénieure Brevets (Conectus Alsace)

Public concerné :

Doctorants et chercheurs

Forme :

Présentation PowerPoint + cas pratique.

Calendrier :

3 mars 2021 de 9h00 à 12h00

Lieu :

En ligne - visioconférence

Durée validée :

3 heures de formation transversale

Descriptif :

La formation vise à préciser les règles applicables à la protection des inventions par voie de brevets.

Toutes les bases liées au dépôt d'un brevet y sont abordées : quelles sont les inventions concernées, quels sont les procédures de dépôts et les requis pour maintenir des droits, quels sont les coûts et pourquoi engager une telle démarche, en particulier pour le chercheur. Sont également abordés les principes de titularité des droits.

Pré-requis : Aucun.

Compétences visées / Objectifs :

Bases en droit de la propriété intellectuelle, savoir maîtriser la confidentialité et la traçabilité lors de ses projets de R&D, savoir évaluer le potentiel innovant de ses travaux et résultats, connaître les interlocuteurs clés au sein de l'Université, connaître les bonnes pratiques de protection de la PI et de valorisation de ses travaux.

Thématique principale :

Protection des inventions par voie de brevets, Valorisation : les partenariats de recherche et le transfert de technologies.

Thématiques secondaires :

Brevet, protection des inventions, savoir-faire, valorisation et contrat, licence sur brevet, création de start-up.